

CESER de Bourgogne Franche-Comté
Séance plénière du 10 décembre 2018 à Dijon
Avis du CESER « rapport 1-1 budget primitif 2019 du Conseil Régional de
Bourgogne-Franche-Comté »
Intervention de Richard BERAUD pour la CGT

Tout d'abord, nous réitérons notre critique sur le fait qu'il n'est pas normal que les conseillers CESER n'aient les projets d'avis que le vendredi soir pour une plénière le lundi suivant. Cette manière de procéder ne permet pas un travail correct pour les conseillers.

Sur le budget en général, sa construction en matière de ressources est un peu aléatoire puisque les montants prévisibles en 2019 ne sont pas connus de manière certaine, les informations transmises par les services de l'Etat, pouvant varier de manière importante d'un mois à l'autre. C'est une incertitude de plusieurs dizaines de millions d'euros pour le Conseil Régional.

Cela confirme que la France a besoin d'une réforme globale de la fiscalité, d'une remise à plat totale des recettes des collectivités territoriales et de la fiscalité de ces collectivités.

Depuis 15 ans, les gouvernements successifs se désengagent par le transfert de personnels, le transfert de compétences et l'abandon de nombre de missions laissant aux collectivités territoriales la responsabilité de conduire des politiques d'économie préjudiciables au développement et à la cohésion des territoires.

Ce budget primitif s'inscrit pleinement dans les politiques d'austérité voulues, décidées, assumées par le gouvernement avec une baisse des dotations, et ceci pour la cinquième année consécutive, les évolutions étant inférieures à l'inflation.

Il y a pourtant urgence à sortir de cette logique d'austérité, urgence à mettre en place une réforme globale du système fiscal afin de mener les politiques plus justes socialement et plus efficaces économiquement, l'actualité nous en montre la cruelle nécessité !

L'avis du CESER, s'il reprend quelques unes de nos critiques, n'est pas assez offensif.

La CGT s'abstiendra sur l'avis.